

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE MANŒUVRE + H0V

PUBLIC VISÉ	PREREQUIS	MÉTHODES MOBILISÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)	- Bonne connaissance du poste de travail occupé - Bonne maîtrise du Français	Exposés participatifs favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation. Travaux pratiques sur matériel CODEF ou sur les installations propres à l'établissement.	Contrôle des connaissances théorique et pratique suivant la NFC 18-510. En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de l'habilier en toute connaissance de cause
DURÉE	AUTRES INFORMATIONS UTILES		
2 jours (14 heures)	 Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation Référentiel : Décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 Validité : 3 ans		
OBJECTIFS	CONTENU DU PROGRAMME		
- Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique, - Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité, - Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques - Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique, - S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.	• THÉORIE - Grandeur de base et influence sur le corps humain - Notion de risque électrique en HT/BT - Danger du courant électrique - Analyse d'accidents et attitudes à observer - Les responsabilités dans l'entreprise - Les niveaux d'habilitation - Les EPI (équipements de protection individuelle) - Consignes en cas d'accident / règles de sécurité lors des opérations autorisées - Les fonctions des différents appareils de protection des personnes - Les fonctions des appareils de protection des biens - La distribution électrique - Les appareils de mesures - L'outillage de sécurité - Opérations non électriques dans les locaux à risque électrique - Opérations envisageables BS - Manœuvres envisageables BE / HE • PRATIQUE - Présentation des consignes internes de sécurité de l'établissement. - Présentation du poste de travail. - Analyse de risque avec les stagiaires. - Identification des risques électriques spécifiques au poste. - Port des EPI. - Mise en application réelle. - Conclusions avec les stagiaires. Manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuelle homologué NF, tel que visière anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, etc. Mise en application de procédure de consignation sur platines pédagogiques et/ou sur installations propres à l'établissement		